

Lettre d'informations municipales



Au Sommaire :

Le mot de l'adjoint

Etat civil

Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Horaires d'ouverture de la Mairie :

• Lundi : 16h30 -18h30

• Mardi : 10h-12h

• Mercredi : fermeture

• Jeudi et Vendredi : 10h-12h

• Résolution de problèmes locaux : un cahier de doléances est disponible en Mairie.

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• Lundi 16h30-18h30 :

Claudine COURT

• Mardi 10h-12h :

René HRYNIOU

• Jeudi 10h-12h : René HRYNIOU

• Vendredi 10h-12h :

Claudine COURT

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• Lundi : 16h30 – 18h

• Mercredi : 11h-12h

• Vendredi : 16h30-18h

• Samedi : 11h-12h

Horaires d'hiver de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} octobre au 31 mars)

• Lundi : 14h - 17h

• Mardi au Samedi : 10h - 12 h et 14h - 17h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés..

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site de Loire Forez Agglomération:

www.loireforez.fr

Le mot de l'adjoint

Bonjour à tous...

Comme annoncé par Madame Le Maire, j'ai pris la suite de André TARDY de façon impromptue.

Je profite donc de ce message pour remercier Claudine COURT de la confiance qu'elle m'a donnée en proposant ma candidature et je remercie également l'ensemble du Conseil Municipal qui l'a acceptée par vote.

J'ai promis à tous de me tempérer et j'ai également prévenu que je souhaitais mettre tout le monde à contribution pour la réalisation de cette tâche en fonction des compétences et des envies de chacun.

L'entretien, l'amélioration, la sécurisation de notre patrimoine communal est un travail complet et quotidien, toutes les idées sont les bienvenues.

Nous avons pris en charge, dans la salle des sports, la fin du chantier de protection des murs et avons remis à jour le système de surveillance ; merci à Emmanuel DIDIER et Michel GIRAUD pour leur participation.

Pour ce qui est de cette salle qui attaque sa douzième année de service, le Conseil a voté la mise en place d'un programme sur trois ans comprenant le changement des éclairages, de la chaudière et le passage en télégestion de façon à réduire la consommation d'énergie.

Enfin, le Conseil Municipal vient d'entériner un projet d'envergure qui va repenser l'espace de vie scolaire avec notamment la création d'une nouvelle cantine pouvant recevoir une centaine d'enfants dans de meilleures conditions.

Ce sera un projet marquant de ce mandat, comme l'a été la création du City stade auparavant, et nous espérons pouvoir le mettre à disposition à la rentrée 2020...

Une fin de mandat chargée, pleine de projets, mais que j'aborde sereinement avec une belle équipe soudée et enthousiaste.

A bientôt au fil de ces dossiers.



Guy BEAU

NAISSANCES

Félicitations aux parents de :

- Zoé FALCON, né le 20 janvier, 34, chemin des Piorons,
- Hugo COTTIN SIMON, né le 23 janvier, 14, rue du bourg en haut,
- Timéo DENIS, né le 24 janvier, 7, lotissement Grataloup.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de :

- Jeanne BRASSARD, décédée le 8 janvier, à l'âge de 95 ans,
- Dylan PHALIPPON ULMANN, décédé le 18 janvier, à l'âge de 17 ans,
- Guillaume POTY, décédé le 30 janvier, à l'âge de 51ans.

**La Cérémonie de la fin des événements d'Algérie (19 mars 62)
aura lieu 17 mars à 11h à CHALAIN LE COMTAL.**

**Réunion publique d'information sur le compostage et le tri des déchets
jeudi 4 avril à 18h à la salle des fêtes.**

**ÉCOLE PRÉ-INSCRIPTIONS : nouveaux parents ou nouveaux Boissetaires, vous pouvez préinscrire vos enfants à l'école dès maintenant pour la rentrée 2019-2020.
Contacter la mairie.**



EXTRAIT DE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site de la mairie après approbation par le Conseil Municipal

Compte Rendu : Conseil Municipal du mercredi 21 novembre 2018.

- Désignation représentants aux différents organismes extérieurs en remplacement des conseillers démissionnaires.
 - Commission environnement et ordures ménagères : Guy BEAU.
 - Suppléant au SIEL : Rose Marie BREUILLAUD.
- Indemnité percepteur : le conseil décide, à 11 voix pour et 1 abstention, d'accorder à Monsieur FRÉCON, receveur municipal, l'indemnité de conseil au taux de 100 %, correspondant à 363€.
- Renouvellement de la convention RAM (Relai Assistante Maternelle) itinérant pour une animation tous les mardis matin à la salle des fêtes, de 9h à 11h.
- Plan « mercredi » : les rythmes scolaires ont changé, la semaine s'effectue à nouveau sur quatre jours. Il faut élaborer un autre PET (Projet Educatif Territorial), concernant le périscolaire et le centre de loisirs, avant le 15 décembre. Il faut manifester notre intention à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) afin d'obtenir des aides de la CALF et de Loire Forez Agglomération. LFA garde une partie de la compétence "petite enfance" mais pas celle de la "jeunesse".
- Renouvellement convention SIEL pour six ans, révisable au bout de trois ans, au même tarif. Loire Forez demande la date des manifestations (fêtes, brocantes) pour maintenir l'éclairage public. Sont proposées les dates du 21 au 25 juin pour la fête, et du 6 au 8 juillet pour la brocante.
- Point sur sécurisation RD105, trottoirs salle des sports, travaux 2019.
 - Mise en place de trottoirs (cheminement piétons) le long de la parcelle où le mur a été reculé.
 - Réalisation d'un trottoir de la salle des sports à la ferme Grange en conservant le fossé. Pour cela, une demande d'enveloppe territoriale supplémentaire devra être déposée avant le 31 décembre 2018.
 - En 2020 nous étudierons les trottoirs entre l'école et le cheminement doux le long du garage GRANGE.
- Convention nouvelle version travaux de voirie en régie avec Loire Forez.

Questions diverses :

Maison Cagnet en vente à 153 000€. Projets de la commune si elle préempte :

- soit appel à un bailleur social pour réaliser une bibliothèque au RDC et des logements sociaux à l'étage.
- soit une cantine sous les logements sociaux.

Il faut monter un projet chiffré pour demander une enveloppe territoriale avant le 31 décembre, .

Compte Rendu : Conseil Municipal du mercredi 19 décembre 2018

- Vote des tarifs communaux

Cimetière : 105€ le m² pour 30 ans et 73€ le m² pour 15 ans.

Colombarium : 260€ pour 10 ans, 365€ pour 15 ans et 51€ pour le jardin du souvenir.

Salle des fêtes : petite salle 220€, grande salle 450€, apéritif 250€, location vaisselle 30€.

- Avis sur le PLH

L'objet de ce Plan Local de l'Habitat est principalement d'améliorer le centre bourg des communes.

Le budget total Loire Forez Agglomération représente 23€ par an et par habitant soit un total de 1 200 000€.

Le document complet est à disposition des conseillers en mairie.

- Détachement de parcelle.
- Pour créer un trottoir entre la salle des sports et la ferme pédagogique, la mairie doit repousser la haie existante.

La commune aurait besoin de 75 m² de terrain pour réaliser les travaux. Ce terrain est classé en zone agricole d'une valeur de 0.50€ le m². Les négociations ont été établies avec un prix unitaire de 20€ le m². Après discussion et vote : 8 voix à 10€ le m², 2 voix à 20€ le m² et 2 abstentions, la mairie va adresser un courrier à Mme Thérèse GRANGE afin de lui proposer l'achat du terrain à 10€ le m².

- Redevance d'occupation d'ORANGE : une facture d'occupation du domaine public de 1 095€ est établie par la commune pour cette année.
- Poursuite de la procédure de préemption : suite à la vente des parcelles AH0117 et AH0002, la commune souhaite obtenir après négociations avec le futur acquéreur un découpage de terrain d'environ 400 m² afin de réaliser une nouvelle cantine scolaire. En cas de refus, la commune exercera son droit de préemption pour acquérir les parcelles prénommées.
- Poursuite de la procédure de péril ordinaire : les travaux devraient avoir lieu en janvier 2019.

Questions diverses :

- FOOT , le président a envoyé un courrier pour demander :
 - hypothèse 1 : possibilité de refaire le terrain stabilisé, de le fermer aux piétons et de l'éclairer.
 - hypothèse 2 : éclairer le terrain en herbe.
- Ordures ménagères : Loire Forez informe les communes que la collecte des types de déchets (ménagers et tris) s'effectuera tous les 15 jours.
- Parents d'élèves : une réunion s'est tenue le 3 décembre en mairie. En janvier une ATSEM a terminé son contrat. Une demande a été faite pour étudier le recrutement d'une personne en service civique.
- Salle des Sports : il faut modifier et retarder l'alarme les lundis et samedis à 1h du matin au lieu de minuit.

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier de doléances est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

• Plan local d'urbanisme intercommunal : définir ensemble le territoire de demain.

Afin de conforter les qualités du cadre de vie du territoire, l'ancienne Communauté d'Agglomération Loire Forez (45 communes) avait lancé l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

En 2017, les élus communautaires ont choisi de poursuivre le travail entrepris et de finaliser un document unique pour les 45 communes qui s'étaient engagées dans cette démarche, en laissant aux autres communes le temps de s'approprier le sujet.

En parallèle, Loire Forez Agglomération assure le pilotage des procédures (modifications ou révisions) sur les PLU communaux de l'ensemble du territoire (88 communes).

Le PLUi est un document transversal, qui concerne les domaines de l'habitat, du développement économique, de la mobilité, de l'environnement, etc. Il permettra de planifier l'aménagement du territoire de manière cohérente et ambitieuse, pour répondre aux besoins des habitants, assurer le développement local, tout en respectant l'environnement. Il constitue un outil essentiel pour la mise en œuvre du projet global communautaire.

En 2018, vous avez été associés au projet. Vos avis sont en effet essentiels pour bâtir un document répondant à vos attentes et vos besoins. Plusieurs outils sont à votre disposition : réunions publiques, site internet, documents d'information, expositions, etc.

L'approbation du PLUi est prévue pour 2020 après une phase d'enquête publique. Dans un second temps, Loire Forez Agglomération s'engagera dans l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des 88 communes.

Vous avez des idées pour l'aménagement du territoire ? Venez les partager lors des prochaines réunions publiques d'information qui auront lieu au cours du premier semestre 2019. Vous découvrirez aussi comment se traduiront, de façon concrète, les objectifs de développement dans le futur document d'urbanisme intercommunal. Informations et calendrier sur www.plui.loireforez.fr

• Médiathèques-ludothèques : une offre riche et variée près de chez vous !

Depuis le 1er janvier 2019, le réseau est passé de 36 à 58 structures. Il est composé de 3 médiathèques Loire Forez, de 53 bibliothèques municipales ou associatives et de 2 ludothèques.

Ouvert à tous, ce réseau culturel favorise l'accès à la lecture et aux loisirs en tous points du territoire. Ainsi, Loire Forez met à disposition du public plus de 240 000 livres, BD, CD, DVD, partitions, jeux et jouets... Toute personne résidant, étudiant ou travaillant sur le territoire peut en bénéficier gratuitement. En moyenne, 97 000 prêts sont effectués chaque mois par quelques 24 000 abonnés. Grâce à cette interconnexion, les adhérents peuvent réserver et faire livrer gratuitement un document dans la bibliothèque de leur choix.

L'adhésion permet également de profiter de services innovants : programmation d'activités culturelles diversifiées, ressources numériques à distance (presse, Code de la route, méthodes d'apprentissage des langues...).

En pratique, vous pouvez emprunter jusqu'à 15 documents pendant 3 semaines.

Catalogue, réservations et informations pratiques sur www.mediatheques.loireforez.fr

• Une collecte adaptée à de nouvelles pratiques

Loire Forez Agglo s'est engagée dans une politique ambitieuse pour accompagner les habitants dans la réduction des déchets, en prenant en compte les nécessaires évolutions pour préserver l'environnement.

Et la collecte des déchets s'adapte aussi : sur la majorité du territoire la fréquence de la collecte est réduite, tout en maintenant le porte à porte au plus proche de vous. En réduisant le nombre de passages des camions nous économiserons ainsi plus de 8 000 kilomètres par mois, l'équivalent du trajet Montbrison-Pékin.

Pour notre commune, la collecte des ordures ménagères et celle des déchets issus du tri (poubelles jaunes) s'effectuera en alternance lundi matin, à la première heure : pensez à les sortir dimanche soir.



Retrouvez toutes les infos sur : www.loireforez.fr ou sur le site de la commune : <https://boisset-les-montrond.com/collecte-des-dechets/>

Vous avez une question sur la collecte et le tri des déchets ? Contactez le n° vert 0 800 881 024.

• Réduction des déchets : des solutions à la portée de tous et des formations gratuites

52 réunions d'informations sur la réduction des déchets sont prévues sur l'année 2019. L'objectif est d'apporter des renseignements et des bonnes pratiques aux habitants sur le tri et le compostage/paillage. Lors de ces réunions, Loire Forez agglomération propose la vente de composteurs et de lombricomposteurs à tarif préférentiel (financement de 50 % du prix). Il sera demandé aux personnes intéressées de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Tarifs : composteur de 400 litres en plastique = 19 € // composteur de 400 litres en bois = 25 €.

Une réunion d'information se déroulera jeudi 4 avril à 18h à la salle des fêtes de BOISSET lès MONTROND.

Durée : 1h // Inscription conseillée : n° vert : 0 800 881 024 (appel gratuit depuis un poste fixe), dechets@loireforez.fr, www.dechets-loireforez.fr.

INFORMATIONS COMMUNALES

• **Suite à une panne de chauffage à l'école communale**, la mairie a accueilli dans ses locaux deux classes pendant deux jours.



• Travaux à la salle des sports

Profitant de la période hivernale, Marc, notre agent technique accompagné de Michel GIRAUD, conseiller municipal, et de bénévoles, a mis à profit cette période d'intempéries pour rafraîchir les vestiaires de la salle des sports. Merci à eux.



• Déplacement du radar pédagogique.



Ce radar pédagogique signale aux réfractaires les vitesses constatées.

Ce nouvel emplacement permettra peut-être de respecter la limitation de vitesse à 30km/h au rétrécissement.

• **THD42** : la durée d'inscription a été prolongée pour au moins trois mois depuis le 15 janvier.

• Encore des dépôts sauvages !!!



La nuit de la lecture à BOISSET-lès-MONTROND



L'après-midi, les enfants conseillés, aidés par Ulric STHAL, auteur-illustrateur, découvrent et dessinent une chimère à partir de laquelle ils imaginent une histoire personnelle suivie d'un goûter.

Le soir, les adultes sont, dans un premier temps, invités au voyage sur les chemins de Compostelle et de Stevenson. Deux auteurs locaux : Marie Lou CLAIRET dont le livre Le chemin de Compostelle est à venir et José CASATEJADA avec ses deux ouvrages, Via Compostella et Via Stevenson font partager leur expérience, leurs émotions dans une analyse subtile et poétique.



Pour eux, voyager à pied, c'est prendre le temps d'apprécier la beauté, l'immensité de la Nature, de réfléchir sur soi, sur les autres, sur la vie...de faire des rencontres.

José aborde le problème de la maladie dans Fatidique instant où, victime d'un infarctus au cours d'une marche, il raconte précisément toutes les étapes par lesquelles il est passé avant de repartir avec son ami sur les sentiers de Stevenson grâce à une volonté exemplaire !

Marie Lou, dans Le Toinon évoque toute la solidarité d'un village pour éviter le placement d'un orphelin. Avec beaucoup d'attention, de poésie, elle décrit le milieu rural ; elle fait un portrait précis, expressif des personnages.

En deuxième partie de soirée, sur le thème « Dégustation de bières et de vins » la brasserie des Notes en bulles, par l'intermédiaire de David, brasseur passionné et passionnant, fait découvrir trois vins et trois bières accompagnés de réalisations culinaires locales soigneusement choisies pour mettre en valeur le caractère, le parfum, le terroir des bières et vins sélectionnés par ses soins.



Des lectures de textes (Colette, Philippe Delerm...), ou de poèmes (Rabelais, Baudelaire...) agrémentent chaque dégustation. De nombreux échanges enrichissent cette soirée.

L'équipe de la bibliothèque remercie toutes les personnes de l'Agglomération Loire Forez et de la Direction Départementale du Livre et du Multimédia (DDLMM) pour leur aide et leur soutien.

Bibliographie : M.L CLAIRET : Au fil du temps 2015, Sur les pas d'Anouchka 2017, Le Toinon 2018.

J.CASATEJADA : Via Compostella 2015, Fatidique instant 2017, Via Stevenson 2018.

Guillaume POTY nous a quittés,

Toujours à l'écoute,

Toujours volontaire,

Toujours prêt à donner,

Guillaume, Boissetaire depuis 1997,

a été maire-adjoint responsable des associations de 2001 à 2010 sous les mandats de Pierre Magat et de Claudine Court.

Attentif aux enfants, il a mis en place le périscolaire et s'est occupé de la cantine avec d'autres bonnes volontés.

Soucieux de la communication, il a démontré la nécessité de publier régulièrement un bulletin municipal.

Enfin musicien, homme festif, il a été à l'origine de la création du comité des fêtes qui organise chaque année la fête patronale du village.

Les membres du Conseil Municipal, de toutes les Associations et tous les Boissetaires qui ont pu apprécier son enthousiasme, son charisme, son dévouement, présentent leurs sincères condoléances à sa famille et tout particulièrement à ses enfants et leur maman, professeur des écoles au village.

Salut l'artiste !



LE MONDE ASSOCIATIF

LE SOU DES ECOLES

Le sou fête carnaval

Rendez-vous le 9 mars à partir de 17h30 à l'école.

Au programme : un défilé costumé suivi de l'embrasement du bonhomme et d'une soirée animée.

Rappel : pour vos événements festifs le sou des écoles vous propose des locations de matériel :

- deux friteuses au tarif de 10 euros l'unité
- une table et deux bancs, tarif : 5 euros (12 lots)
- une plancha, tarif 30 euros, 35 euros avec la bouteille de gaz

Réservation au 06 68 03 02 89

ou au 06 98 15 33 56



CLUB AMITIES LOISIRS

5 mars : après-midi bugnes

30 avril : repas au restaurant " Chez Nicole "

28 mai : sortie - visite " la volerie du forez " et repas au restaurant.

FOOTBALL CLUB BOISSET-CHALAIN

28 avril : vide greniers

LA TROUPE DE THEATRE " LE BRIGADIER D'OR " vous invite à venir découvrir notre nouveau spectacle.

Nous vous convions :

- samedi 23 mars avec les ados, "Parents! défendez vous" puis les adultes, "Le bal des escargots".
 - vendredi 29 et samedi 30 mars avec les enfants, "Pourvu qu'il pleuve" puis les adultes "Le bal des escargots".
- Vendredi 29 mars nous allons jouer au profit de l'association caritative "La Ronde des PITOUS" d'Aveizieux.
- vendredi 5 avril avec les ados, "Parents! défendez vous" puis les adultes, "Le bal des escargots".

Si vous n'avez pas la possibilité de venir à l'une de ces dates, nous terminerons notre saison théâtrale aux Forézielles de Montrond les Bains les 12 et 13 avril (renseignements à l'office du tourisme de Montrond-les-Bains Tél 04 77 64 74 ou sur le site des Forézielles).

